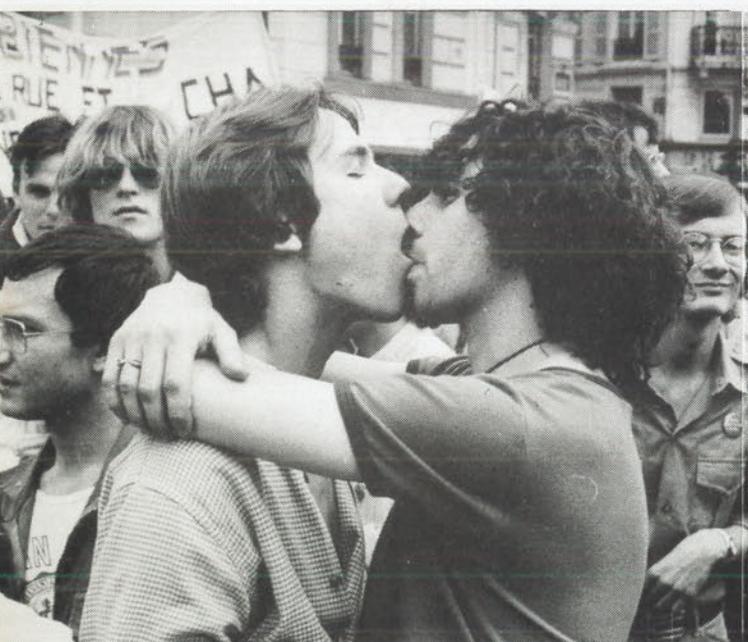


# Homosexuel(le)s en Mouvement



OCTOBRE 1982

**8 Francs**



*LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE*  
**commission nationale homosexuelle**



# Homosexuels en Mouvement

Brochure de la commission nationale  
homosexuelle de la LCR (SFQI)

Sommaire :

- p 4 L'après dix mai des gais (Jean BOYER)  
p 7 Résolution sur la comète (adoptée par la Commission Nationale Homosexuelle de la L.C.R.)  
p 15 Annexes : «Luttes homosexuelles : quelles perspectives ?» (septembre 1981)



Pour prendre contact : écrire, éventuellement sous double enveloppe, à : Commission Nationale Homosexuelle, L.C.R., 2, rue Richard Lenoir, 93108 MONTREUIL.

# L'après-10 mai du mouvement gai

Article paru dans Critique Communiste, no 9, juin 1982.

JEAN BOYER

**U**N an après le 10 mai, le mouvement homosexuel est encore occupé à se redéfinir. Après une longue phase infantile et gauchiste, il s'était développé depuis 1979 sur un socle de campagnes démocratiques, principalement celle pour l'abrogation de l'article 331-3 du Code pénal qui, interdisant d'être homosexuel avant 18 ans, introduisait une discrimination légale par rapport aux hétérosexuels (majorité sexuelle à 15 ans). Ce socle, qui avait durant deux ans cimenté le Comité d'urgence anti-répresseion homosexuelle (CUARH), s'est effrité, puis a éclaté avec le vote par l'Assemblée nationale, le 20 décembre dernier, d'une loi abrogeant cette loi antihomo.

Quelles nouvelles perspectives après cette victoire ? Que faire contre l'homophobie policière après que Defferre ait publié deux circulaires rappelant ses troupes à l'ordre (« *Les contrôles exercés dans le cadre de la loi pénale ne doivent présenter aucun caractère discriminatoire à l'encontre des homosexuels, notamment dans leurs lieux de rencontre privilégiés.* ») ? Comment s'opposer à Guy Thomas, P-DG de FR3, lorsqu'il refuse les petites annonces homos à la télé ? Autant de questions, parmi mille, qui obligent à redéfinir une stratégie, et des axes de mobilisation.

## De nombreux acquis

Les groupes homos ne partent pas de rien. Ils ont à leur actif des mobilisations importantes, comme celle du 4 avril 1981 (12 000 personnes dans la rue) ; ils ont combiné la construction de groupes spécifiques (car les opprimés doivent compter avant tout sur eux-mêmes), une interpellation offensive du mouvement ouvrier (22 organisations nationales soutenaient

la marche du 4 avril, avec des messages de la CGT, CFDT, PS ...) des campagnes démocratiques. Le mouvement homo en France a jusqu'ici maintenu cahin-caha sa mixité (au moins dans les initiatives, car des groupes de lesbiennes peuvent être nécessaires au même titre que n'importe quelle réunion non-mixte de femmes) ; il a eu une démarche d'ensemble unitaire, dans une optique pragmatique, où l'on construit un mouvement sur des axes de campagne les plus larges possible, et non pas sur un programme idéologique.

La plupart des groupes homos ont également compris l'importance d'une coordination nationale permanente, centre nerveux des campagnes nationales, ce rôle étant jusqu'ici rempli par le CUARH.

C'est parce que ces bases générales sont admises par la plupart des groupes que le CUARH a pu se développer en 1979-1981, dans une période où pourtant la plupart des « mouvement sociaux » étaient en crise. Et c'est pour cela qu'il a pu survivre au changement politique du 10 mai, ce qui n'est pas si mal : l'édifice était suffisamment solide pour ne pas voler en éclat, alors que s'imposait une transformation complète des campagnes et activités.

Ce qui est fondamental dans les trois dernières années du mouvement, c'est la compréhension de plus en plus partagée de la nécessaire construction d'un mouvement social, massif, à partir des campagnes. Face à ceux et celles qui s'enfermaient durant l'essentiel des années 1970 dans une marginalité, au nom de la subversion de l'ordre hétérosexuel et de la radicalité homo, le CUARH a été créé dans l'optique d'un mouvement social, pour trouver les thèmes et formes d'action permettant de sensibiliser la masse des homosexuels, et de rechercher des alliances auprès du

mouvement ouvrier et démocratique. Contre la répression, les discriminations, le racisme antihomo, il était possible de rassembler largement, de trouver la force collective qui permet aux homos d'exister, de s'assumer personnellement, de transformer en un fait de société ce qui était une question privée, secrète et honteuse.

Cette stratégie a prouvé son efficacité. Ses détracteurs d'antan la combattent encore en y voyant une intégration/récupération. Certes, le danger existe : la société de consommation est prête à lancer un réseau de boîtes et saunas qui organiserait le monde homosexuel. Mais, outre que l'insécurité des lieux de rencontre publics (ou leur absence) est mille fois pire, la répression l'emporte aujourd'hui encore largement sur la permissivité. De plus, ce n'est ni dans des débats intellectuels ni dans des comportements différents ou des lieux alternatifs que se trouve « la solution » au problème de l'intégration : c'est dans la situation politique qui s'ouvre, et la remise en cause de tous les rapports sociaux qu'elle ne peut qu'entraîner, à l'image de Mai 1968 ou d'Octobre 1917. Pour que le mouvement homosexuel puisse aborder ces échéances sans être noyé sous la vague, il faut qu'il soit sorti avant des petits cénacles intellectuels ou des groupes avant-gardistes pour occuper toute sa place dans le champ social.

Cela implique une stratégie d'alliances, qui amène bien sûr à privilégier le mouvement ouvrier et le mouvement femmes : toutes les échéances montrent que ce sont là les partenaires privilégiés des groupes homos, même s'il y a souvent un peu de tôle froissée.

Mais les tendances « radicales » n'ont pas disparues totalement. Elles se portent même bien dans le mouvement lesbien. Globalement, le nombre de groupes de lesbiennes se développe (et les femmes sont aussi nombreuses dans les groupes mixtes).

Plusieurs centaines de femmes participent aux rencontres d'été, des milliers de lesbiennes étaient dans la rue le 4 avril 1981. Mais cela se fait dans une grande extériorité par rapport à la scène politique. Les thèmes des ateliers de la rencontre d'été de l'Euzière l'an dernier, deux mois après le 10 mai, illustrent cette situation : psychanalyse, photo, poterie ; théâtre-mime, karaté, rencontre avec les lesbiennes radicales... Certes, l'été il faut savoir être en vacances, mais n'était-il pas possible de mieux utiliser la plus grande rencontre annuelle

de lesbiennes pour discuter des perspectives du mouvement dans la nouvelle situation politique ?

## Le début d'une réorientation

La transition vers-l'après 10 mai a été facilitée par le fait que plusieurs axes ont pu être dégagés après un débat à l'Université d'été homosexuelle de Marseille, puis à une coordination nationale du CUARH à Lyon en septembre 1981. Il s'agissait de poursuivre les contacts auprès de divers ministères pour être reconnus comme interlocuteurs valables par les pouvoirs publics (cette démarche d'interpellation pour demander au gouvernement de tenir les promesses faites étant évidemment positive); d'engager des actions contre le fichage des homos par la police, pratique qui reste courante dans de nombreuses villes; de maintenir la pression pour faire abroger la loi antihomos; de lancer des actions pour l'accès du mouvement homo à la télévision (tribunes libres, droit de réponse...)

L'impact de ces activités de caractère national était évidemment moindre que la campagne de 1980-81 pour l'abrogation de l'article 331-2. Mais l'accord se réalisa sur l'importance des initiatives locales permettant d'ancrer plus profondément les groupes gais dans le milieu homosexuel: l'impulsion de lieux associatifs, centres de rencontre et d'action, était une dimension à développer tout particulièrement. Il en résulte un rôle accru des activités locales et une certaine relativisation de la dimension campagnes nationales. Ainsi s'amorce une recomposition assez profonde des formes d'existence du mouvement gai.

Les soubassements de ce début de réorientation de l'automne 1981 étaient les suivants: les groupes existant étaient minoritaires (moins d'un millier de gai(e)s en tout, organisés dans une trentaine de villes), souvent mal perçus (car trop politistes, intellectuels ou « radicaux/cales »). Or, la situation politique nouvelle allait entraîner une « sortie du placard » de plus en plus massive, une aspiration à vivre enfin les libertés promises par la gauche. Il fallait donc trouver des formes d'organisation nouvelles répondant à ces aspirations, et préparer une transformation profonde des groupes (et, au-delà, du CUARH) allant vers une transcendance. Mais d'un autre côté il fallait bien partir de ce qui

existait, et donc des groupes tels qu'ils sont, et du CUARH, d'autant plus que les axes antérieurs d'intervention, lutte contre la répression, campagnes droits et libertés, ne disparaissaient pas miraculeusement avec l'élection de Mitterrand. Il fallait donc combiner campagnes nationales et ancrage local, lutte défensive contre la répression et revendications en positif, interpellation du gouvernement et prise en charge de leur situation par les homos eux-mêmes.

On comprend qu'il y ait eu des réticences, des difficultés pour admettre ce type de démarche, bien plus complexe que les campagnes antirépression antérieures. Certains disaient « créons nos espaces de liberté », d'autres ne voyaient que la poursuite des axes antérieures (contre le fichage...). Beaucoup attendaient que, quelques entrevues ministérielles aidant, le changement vienne tout naturellement de l'action gouvernementale. Mais l'essentiel des divergences furent portées par les groupes de lesbiennes: lors de la rencontre annuelle de l'été dernier, il ne fut pas un seul instant question d'actions de type politique, d'insertion dans les changements sociaux en cours, mais de thèmes idéologiques, théoriques ou ludiques qui plaçaient l'essentiel du mouvement lesbien à côté des possibilités politiques ouvertes par le 10 mai, si ce n'est dos tourné. Les femmes des groupes gais mixtes étaient souvent écartelées entre cette orientation « radicale », leur volonté de poursuivre un travail lié au CUARH et dont le bilan était positif (5 000 lesbiennes dans la rue le 4 avril 1981), et les appels d'offre du MLF-déposé qui, ici comme ailleurs, voulait marquer son hégémonie sur le Mouvement des femmes.

## Les perspectives proposées par la LCR

Dès septembre 1981, la LCR expliquait, dans une plaquette (*Quelles perspectives pour les luttes homosexuelles ?*) que la réponse devait être recherchée dans trois directions: le maintien de campagnes démocratiques, le problème de l'audiovisuel étant le plus propice; l'existence d'une presse homo renforcée, en particulier en développant le mensuel du CUARH, *Homophonies*; enfin le développement de lieux associatifs.

L'audiovisuel tout d'abord: on sait comment la télévision giscardienne a traité les homos (4 minutes d'in-



formation télévisées, plus une émission en 1975 et une en 1979 sur l'homosexualité masculine), et on connaît l'importance des médias pour façonner la conscience et les mentalités des gens. Comme une loi sur l'audiovisuel était en préparation, il ne fallait pas être grand clerc pour saisir l'importance du débat qui allait se dérouler autour de la question. Les gai(e)s pouvaient s'inscrire d'autant mieux dans ce processus qu'il ne s'est pas passé un mois sans qu'ils n'aient de nouveaux griefs à faire valoir contre les chaînes de télé nationales: il y a eu le film-reportage, *les Trottoirs de Manille* (auquel un droit de réponse s'imposait), les « affaires » de ballets bleus, les appels à la haine dans *Paris-Match* ou *Minute* qui auraient pu se traduire par des actions en justice, ou des mobilisations), le silence opaque de la télé sur l'abrogation de la loi antihomo (un flash à 23 heures, au dernier bulletin, et rien d'autre), le refus des petites annonces homos à FR3 par Guy Thomas, etc. Enfin, le débat parlementaire à l'occasion duquel les gais auraient pu exiger d'être représentés parmi les « forces sociales » au Conseil national de la communication, aux côtés des syndicats, des organisations démocratiques, etc., pour exercer un minimum de contrôle sur un outil qui reste décidément très homophobe.

Pas un mois ne s'est écoulé sans que se présente une occasion de nourrir une campagne en direction de l'audiovisuel à partir de l'actualité. Les revendications étaient simples: tribunes libres, contrôle sur les programmes (dans le sens d'un droit de réponse), aide à la création et à la programmation d'émissions gais. Mais si le CUARH, la presse (*Masques*, *Gai-Pied*) ont fait diverses actions dans ce sens, il n'y a pas encore eu véritablement de campagne, parce

que la conviction n'en était pas encore partagée par tout le monde.

Le retard pris en ce domaine a des conséquences nombreuses : le CUARH, qui n'a pas su vraiment organiser cette campagne, n'a pas été perçu comme l'instrument efficace dont les homos avaient besoin dans l'après-10 mai. Certes, il n'était pas remis véritablement en cause mais son crédit commençait à s'effriter. L'absentéisme aux réunions grandissait, cette situation se révélant propice aux scissions, crises individuelles, etc. Les répercussions se sont fait aussi sentir sur la presse du CUARH.

S'agissant de la presse, le panorama est le suivant : *Gai-Pied*, mensuel quasi-exclusivement masculin, à l'audience de masse (50 000 lecteurs ?) grâce à ses petites annonces qui couvrent jusqu'à 50 % de la surface du journal !. Sa démarche est engagée, mais très anti-CUARH pour diverses mauvaises raisons. *Masques* glisse de plus en plus vers un type de revue culturelle, de qualité, mais quelque peu élitiste. Aucune revue lesbienne. *Homophonies* enfin, mensuel du CUARH, lu par quelques milliers de personnes, diffusé par des groupes en vente militante.

Il y avait donc place pour une presse militante, centrée sur le mouvement. *Homophonies* renouvelé pouvait l'occuper. En effet si des homos veulent changer leur mode de vie (s'assumer publiquement...) sans rejoindre des groupes encore petits et peu en prise sur le milieu, une presse « engagée » pouvait être le moyen d'intéresser et d'organiser, de manière lâche il est vrai, cette couche de personnes. Il faut, pour cela, un journal qui s'inscrive dans des campagnes, reflète la vie des groupes, les actions politiques et militantes.

Mais cette transcroissance d'*Homophonies* est à peine amorcée : elle a été freinée par des questions d'orientation (on sait qu'un journal militant ne se vend que s'il est porteur de campagnes et d'une vie intense des groupes qui s'y expriment), ou de forces militantes (une scission sur Paris a réduit l'équipe de rédaction).

Les lieux associatifs enfin se sont développés dans quelques villes : Marseille, Rouen, Dijon. Et des projets sont en cours de réalisation ailleurs. Ils doivent jouer un peu la fonction qui était celle des bourses du travail au début du siècle pour le mouvement ouvrier, ou des maisons des femmes qui ont existé dans quelques villes : des lieux où l'on va pour s'informer, agir, rencontrer des gens avec qui discuter, de centres de services juridiques, d'une vie culturelle...

Ces lieux doivent devenir un pôle de références pour les milieux homos dans une ville. Cette forme d'organisation souple est la seule qui permette la cohabitation (et peut-être la collaboration) des démarches individuelles forcement très diverses, la seule qui donne aux homos les lieux de vie et d'existence dont la société actuelle les prive (une course de vitesse est d'ailleurs engagée sur ce plan avec le secteur des boîtes commerciales, qui sont candidates pour organiser les homos dans une forme de société de consommation concurrente de l'organisation associative et militante).

A Marseille, Rouen, Dijon, le bilan est positif. Certes, il y a toujours le danger de se transformer en « marchands de bière », sans aucune dimension militante, ou bien celui de se faire virer par le propriétaire (ce qui risque d'arriver à Rouen et a bien failli se produire aussi à Dijon). Il y a aussi le danger que ne s'instaure dans les faits une non-mixité au profit des hommes, la minorité de lesbiennes finissant par désertir un lieu d'où elles se sentent exclues (mais à Marseille c'est l'inverse qui se produit). Il est enfin à craindre que ne se mette en place un nouveau ghetto, qui enferme les homos au lieu de les tourner vers la société. Mais chacun de ces écueils est inévitable, et ne doit pas faire oublier l'intérêt majeur de tels lieux : proposer une forme d'organisation souple qui permet d'intéresser à la lutte contre l'oppression/répression des homos qui ne se reconnaissent pas dans les bases idéologiques des GLH (Groupes de libération homosexuel nés dans l'après-1968, marqués par le gauchisme), ni dans les engagements pris par le CUARH, alors qu'ils sont prêts à participer à des initiatives qui combinent politique et quotidien, vie associative (et vie tout court), sortie du placard et actions militantes.

## La perspective d'états généraux.

Sur chacun des problèmes, vie associative, campagnes « droits et libertés démocratiques » et presse, les choses ont donc un peu avancé depuis l'automne, mais pas suffisamment pour permettre une « refondation » du mouvement homosexuel sur des bases autres que la lutte antérieure sur l'abrogation de l'article 331-2 du Code pénal. Et c'est parce que la situation reste intermédiaire que les groupes, et le mouvement dans son

ensemble, sont dans une situation de semi-crise.

Comme toujours dans des situations complexes de ce type, on voit se développer des tensions centrifuges : scission à Paris (ou à partir du CUARH-Paris un groupe a fondé la « RHIF », Rencontres des homosexualités d'Ile-de-France, pendant que la majorité se transformait en « COPARH », Comité parisien anti-répression homosexuelle); effritement du fonctionnement national du CUARH et repli des groupes sur eux-mêmes ; stratégies individuelles pour « se placer » en jouant des coudes vers la manne des subventions gouvernementales ; et surtout peut-être, recul dans la mixité du mouvement (même si ici ou là des tendances contraires existent) : isolationnisme croissant de beaucoup de groupes de lesbiennes, et mise en retrait des femmes dans plusieurs groupes mixtes.

Le tableau d'ensemble n'est pas trop sombre, mais il s'est nettement terni en un an, ce qui contraste avec un « come out » (la « sortie du placard ») qui, lui, se développe assez massivement : la contradiction entre ces deux phénomènes montre bien qu'il y a un problème, qui ne pourra être surmonté qu'en s'engageant plus avant dans les nouvelles direcoms qui se dessinent.

En plus de l'effort lent et patient, mais décisif à terme, d'implantation des groupes, journaux, lieux, dans la vie locale, les prochaines échéances nationales doivent permettre d'avancer vers une solution.

L'idée d'états généraux de l'homosexualité est dans l'air depuis près d'un an. Il s'agirait de donner une nouvelle impulsion au développement du mouvement en réalisant une initiative massive, spectaculaire et unitaire, où l'on discuterait des perspectives ; la fonction serait un peu la même que celle qui était assignée aux Assises nationales pour l'emploi des femmes des 24-25 avril derniers, même si la situation des deux mouvements, et donc des deux initiatives, ne peuvent être assimilés.

De tels états généraux pourraient être à la fois l'occasion d'un rassemblement massif pesant dans les rapports de forces face aux pouvoirs publics et aux médias, de débats sur les perspectives du mouvement homo, d'une unité des diverses composantes qui pourrait drainer de nombreuses personnes qui ne se reconnaissent pas dans l'éclatement actuel, d'une affirmation gaie se traduisant par de nouvelles campagnes. Ils peuvent donner une impulsion pour étoffer les groupes actuels et en lancer de nouveaux.

# Résolution sur la COMÈTE

*Les comètes sont, parmi les phénomènes astronomiques, parmi les plus rares, les plus beaux et les plus extraordinaires. Seules quelques-unes retiennent l'attention en un siècle, mais elles polarisent alors l'attention et suscitent l'admiration des astrologues, des poètes et du grand public. Bien que les scientifiques qui étudient le mouvement des astres ne l'aient point prévue, une comète traverse le ciel de la France des années 80, une comète gaie.*

*Dans son cœur se produit une réaction atomique classique : des atomes s'éclatent, libèrent des électrons qui heurtent d'autres atomes, qui s'éclatent à leur tour, se libèrent, dégagent de l'énergie, manifestent une joie de mieux vivre, dansent sur un rythme brownien, cherchent à rattraper les années perdues. C'est le come out atomique, la sortie du placard moléculaire. Comme toute réaction atomique, c'est une explosion en chaîne, qui s'auto-accelère en dégagant une énergie colossale.*

*Dans le sillage du cœur, s'épanouissent la chevelure et la queue de la comète, réchauffées des froideurs intersidérales. Elles abritent les retombées matérielles du come out : groupes, lieux associatifs, bars, saunas, boîtes, cinés, Fréquence Gaie, presse gaie. Si le cœur est l'essentiel, le siège des phénomènes physiques qui permettent de comprendre la comète, la chevelure et la queue sont la partie la plus visible, fascinantes et éblouissantes parfois, celles qui attirent le mieux l'attention, exaspèrent ou émerveillent.*

*Avant la venue de la comète dans notre ciel, elle fut précédée d'un classique nuage d'étoiles filantes : campagnes revendicatrices qui striaient de leur lueur éphémère un ciel jusque-là désespérément noir. Chacune de ces étoiles a reçu un nom : campagne «interdictions professionnelles», campagne «parents gais», campagne «331-2» (un nom de code secret), campagne présidentielle. La plus grosse et la plus brillante a traversé le ciel un 4 Avril 1981. La lumière aveuglante de la comète a fait pâlir, depuis un an, l'éclat des étoiles filantes, qui se sont raréfiées. Mais l'astrologue sait bien qu'il ne s'agit que d'un phénomène temporaire et il peut prédire avec toute son assurance scientifique que de nouvelles pluies d'étoiles filantes traverseront le ciel, d'autant plus nombreuses et belles que la comète est proche.*

*La comète vit et chauffe. Le contraste est saisissant entre son illumination et la froideur des ténèbres du vide interstellaire qu'elle traverse de sa trajectoire oblongue. Mais la froidure absolue, le silence et la crise ne sont pas parvenus à éteindre le feu de la comète. Au contraire, elle inonde de chaleur tous les pisse-froids, les zombies et loup-garous à la mode Foyer ou Anita Briand, les faisant fondre comme glaçons. Elle est passée à côté d'une nova : ces anciens soleils, déjà froids à l'intérieur, qui ne brillent plus que de leur grandeur vieillie, figée, déjà rance. La fulgurance de la comète a fait mourir la nova : devinez quel nom porte cet ancien soleil de première grandeur qui n'est plus.*

*Un conseil donc : si vous vous promenez, par une belle nuit d'automne, ne marchez pas les yeux baissés, mais levez-les au ciel : vous y verrez la comète, que vous observerez alors plus attentivement.*

## LES PHÉNOMÈNES MAJEURS OU LA COMÈTE EXAMINÉE A LA LOUPE

La recomposition du mouvement gai se poursuit dans l'après 10 mai, et permet de comprendre comment se combinent croissance et crise. En un an, l'évolution a été principalement marquée par :

— L'abrogation de la loi anti-homo, article 331-2 du Code Pénal, qui a été précédée de quelques autres mesures gouvernementales d'importance non négligeable.

— Le piétinement des campagnes revendicatives. Il y a un an le CUARH (Comité d'Urgence Anti-Répression Homosexuelle) décidait de donner la priorité à deux thèmes : campagne pour l'abrogation de la loi anti-homo et campagne pour l'accès à l'audio-visuel. Mais ces belles résolutions de campagnes sont restées lettre morte. L'extension des loi anti-racistes ne pouvait être réclamée vigoureusement qu'après l'abrogation de l'article 331-2, le droit à l'union libre s'est heurté à une résistance (prévue) qui a empêché toute avancée concrète, la position adoptée par le CUARH et le GRED (Groupe de Recherche pour une Enfance Différente) en faveur de l'abrogation de la notion de majorité sexuelle ne pouvait que rester minoritaire et faire obstacle à une vraie campagne pour l'abaissement de l'âge de la majorité. Au total l'année a presque été perdue au point de vue des campagnes revendicatives : ce sont les mobilisations des années précédentes qui ont permis d'engranger des résultats positifs, et les mesures prises par les pouvoirs publics.

— Le fonctionnement national du CUARH. Après avoir régressé en 1981 : scission de la RHIF, remise en cause pendant plusieurs mois de la nécessité d'une structuration nationale ; absentéisme aux réunions (résultat organisationnel naturel du piétinement des campagnes) il s'est stabilisé et consolidé en 1982.

— La sortie du placard devient chaque jour plus impétueuse. A l'échelle de temps des phénomènes sociaux, c'est une véritable explosion qui se produit, tout au moins dans les grandes villes. Tout laisse prévoir qu'elle ira s'accéléralant. Ce «*come out*» bouleverse le mode de vie homosexuel traditionnel, et crée un créneau dans lequel s'engouffre un secteur marchand, qui cherche à soumettre aux lois du profit un mouvement social encore mal organisé sous l'égide du capitalisme. Même si cette intégration marchande est infiniment préférable à l'exclusion qui prévalut jusque là, et à l'insécurité des lieux publics de rencontre, ou à leur absence totale pour les femmes, il y a là un phénomène lourd de dangers pour l'avenir. «*Sortez des bars et descendez dans la rue*» disent les parades gaies américaines pourtant pas très radicales, aux gays, illustrant par là le conflit entre l'organisation commerciale et l'organisation militante. Les bars peuvent devenir l'opium du peuple gai.

— Des lieux associatifs nouveaux se développent de manière exponentielle : «*la Boulangerie*» à Marseille s'est ouverte juste avant le 10 mai, faisant figure de précurseur ayant dix coudées d'avance. Il y a pourtant aujourd'hui quatre lieux associatifs nouveaux, en attendant quatre de plus dans les prochains mois ; la douzaine sera probablement atteinte dans un an. La création de la FLAG (Fédération Nationale des Lieux Associatifs Gais) est venue concrétiser cette avancée considérable du mouvement.

— Des médias gais se sont créés ou développés : «*Fréquence-gaie*» dont le taux d'écoute sur Paris est tel qu'il lui permet d'influencer profondément le monde gai de la capitale ; des émissions régulières ont lieu dans plus d'une dizaine de villes sur des radios libres ; les éditions «*Persona*» ont à leur actif une dizaine de publications ; «*Masques*» et «*Gai-pied*» ont consolidé leur situation. De nouveaux projets sont en cours, tant du côté de la presse masculine qu'au niveau lesbien, où il n'existe pratiquement rien aujourd'hui. Les médias gais ont montré leur force et leur capacité à peser sur l'idéologie des gais. Le phénomène n'en est qu'à ses prémices, et est appelé à acquérir une importance économique croissante dans les prochaines années. Les appétits s'en aiguissent d'autant, amenant certains à tirer des plans sur la comète, pour creuser leur petit trou personnel dans le fromage.

— Arcadie a disparu. Elle n'a pu résister à deux phénomènes conjugués : le come out et la nouvelle situation politique. Arcadie organisait des homos coincés et honteux, souvent d'âge mûr et établis en province. La sortie du placard et un mode de vie nouveau heurtait de front ces catégories d'homos, et l'organisation qui les représentait. Arcadie avait tissé des liens étroits avec le pouvoir de droite, et s'est trouvé privée de tous ses points d'appui, qui étaient censés faire son «*efficacité*». Arcadie enfin tablait sur un durcissement de la situation politique, lié à une réélection de Giscard qui, dans son analyse, devait balayer les formes nouvelles et «*exhubérantes*», sinon provocatrices, du mouvement, refaisant place nette comme dans les années 50. Pris totalement à contre-pied dans ses analyses, sentant l'édifice se lézarder (plusieurs scissions régionales étaient en cours), le PDG-Pape d'Arcadie a décidé de saborder le navire.

— L'éveil du monde gai contraste avec l'enfouissement sous d'épaisses couches de crise économique de la France : quand le chômage, la misère, la colère ou la désillusion face aux promesses non tenues sourdent ou grondent, les néons des boîtes et le disco étourdissent les papillons gais. Quand le gouvernement, à grands sons de trompettes mal embouchées, déroule le tapis rouge de l'austérité de gauche sous les pas d'une droite arrogante, il abroge dans le même temps la loi anti-homo (serait-ce une des rares promesses électorales effectivement tenues ?), et fait des ouvertures bienveil-

lantes en direction du mouvement gai. Dans cette situation contradictoire il faut, bien sûr, courrir avant l'orage pour engranger toutes les moissons possibles, mais sans ignorer que c'est l'évolution d'ensemble de la situation politique qui déterminera finalement la trajectoire de la comète gaie : la prise en compte de ce contexte politique, la recherche d'alliances, l'intégration du mouvement gai dans la vie sociale et politique n'en sont que plus décisives.

## ALLER DE CAMPAGNES EN CAMPAGNES

Les campagnes pour les droits et libertés des homosexuels et lesbiennes, contre le racisme et l'oppression restent essentielles pour la construction du mouvement gai : c'est la principale des leçons des années 79-81, qui ont fait la preuve que c'est grâce à des mobilisations de masse sur des thèmes démocratiques que l'on parvient à passer de la groupuscularité à un mouvement social ayant conquis pignon sur rue. Aujourd'hui, comme hier, leur réussite est, au plan national, une condition de la viabilité du CUARH, de l'équilibre financier de son journal «*Homophonies*», de la réussite des Etats-généralux. Seules de telles campagnes peuvent permettre la recherche d'alliances auprès des organisations ouvrières et du mouvement des femmes, et donc d'éviter une «*ghettoisation*» et un triste corporatisme gai. Mais de telles mobilisations sont tout aussi indispensables au plan local, pour permettre aux groupes militants d'exister en prouvant aux homosexuels et aux lesbiennes qu'ils sont efficaces dans la lutte contre la répression, elles sont également utiles pour que les lieux associatifs restent militants, au lieu de devenir principalement marchands. Cette dimension locale des campagnes revendicatives est plus nécessaire que jamais dans la perspective des élections municipales. Elles seront un moment privilégié pour les gai(e)s, qui pourront interpeller l'ensemble des personnalités locales : que pensent-elles des revendications ? Jusqu'où sont-elles prêtes à s'engager à leurs côtés ? S'agira-t-il seulement d'un soutien moral, politique (vote des lois...) ou matériel (subventions, locaux).

Or, depuis le 10 mai 1981, il n'y a guère eu qu'un seul exemple de campagne réussie (même si on peut critiquer tel ou tel aspect, discuter de certaines initiatives) : ce fut l'affaire du procès d'Evelynne à Lyon, à qui un père et un juge homophobes prétendaient enlever la garde de son enfant. Deux manifestations (dont une de mille personnes, ce qui est une grande première en France en-dehors de Paris), un rassemblement lors du jugement, la mise en place d'un collectif unitaire, des milliers d'affiches et de tracts sur la ville, la recherche d'alliances et du soutien des pouvoirs publics (Gisèle Halimi plaïda au procès) ont sensibilisé en profondeur le monde gai lyonnais, le mouvement des femmes et, au-delà, ont permis en fin de compte de gagner.



L'exemple de cette mobilisation méritait d'être pris, même si nous ne le considérons pas comme exemplaire de bout en bout, car il permet de rappeler ce qu'est une campagne véritable : il faut entendre une série d'actions, de la manifestation à la conférence de presse en passant par le rassemblement ou la fête, une volonté opiniâtre d'informer et de mobiliser par tracts, affiches, etc... pour que s'engagent dans la lutte des milliers, sinon des dizaines de milliers (en attendant les millions) de personnes, dans l'unité, avec le soutien des forces ouvrières et démocratiques, qui se mobilisent durablement pour un objectif précis.

Qu'est-il aujourd'hui possible de faire en la matière ?

Il y a un an la L.C.R. estimait que quatre domaines devaient être privilégiés pour donner lieu à des campagnes de revendications : la législation (abrogation de l'article 331-2, extension des lois antiracistes), l'accès du mouvement homo aux institutions et sa reconnaissance par les pouvoirs publics (accès aux médias, attribution de subventions et de locaux, possibilité de se porter partie civile, etc...), droit de vivre en union libre, avec égalité de droits quelle que soit l'orientation sexuelle, et enfin abaissement de l'âge de la majorité sexuelle. Chacun de ces axes reste d'actualité (voir en annexe des extraits de la plaquette de septembre 1981).

Mais leur importance relative et leur articulation ont cependant évolué en douze mois.

**Sur l'âge de la majorité sexuelle.** Le CUARH a opté en septembre 1981 pour une position de principe favorable à l'abrogation de toute notion de majorité sexuelle; «Gai-pied» défend une position voisine dans ses colonnes; la plupart des groupes gais activistes sont également d'accord avec une telle revendication. La LCR a expliqué pourquoi elle ne partageait pas ce point de vue et maintient son argumentation. La dépénalisation des relations sexuelles adultes-jeunes-enfants peut se concevoir dans la perspective à long terme d'une disparition de la chaîne longue et solide qui enserré et enferme l'enfance dans un statut d'opprimé, mais une campagne pour faire sauter le seul maillon de l'âge de la majorité sexuelle dans cette chaîne n'est pas à l'ordre du jour.

Elle serait erronée, car les autres maillons subsisteraient et ce seraient des en-

fants encore enchaînés et prisonniers de leur statut qu'aimeraient les adultes, introduisant une relation de domination/subordination que nous condamnons au nom de notre conception de la morale révolutionnaire.

Elle serait de surcroît minorisante : il n'y aura jamais de campagne un tant soit peu massive et ayant un début d'impact social sur un mot d'ordre aussi marginalisant et minoritaire. Le piétinement du CUARH depuis un an le prouve : un projet de lettre ouverte devait être soumis à des personnalités et à des organisations pour préparer le lancement de cette campagne; ce projet attend toujours les premières signatures significatives, ce qui montre bien le caractère mort-né de l'affaire.

Elle serait dangereuse : c'est au détour de cette route-là que la réaction est embusquée pour tenter de stopper net la marche du mouvement gai : l'expérience étrangère, ainsi que le contenu des débats du Parlement français depuis deux ans sur l'article 331-2 permettent de le pronostiquer.

Elle serait enfin inefficace, car, à supposer que par impossible elle parviendrait à faire sauter de la législation le maillon de l'âge de la majorité sexuelle, la chaîne de l'oppression de l'enfance n'en serait pas rompue pour autant. Car cette chaîne ressemble à une hydre, chaque maillon coupé repousse instantanément, sauf si on parvenait à les casser tous simultanément : âge de la majorité sexuelle certes, mais aussi autorité parentale, incapacité de l'enfant, dépendance économique, âge de la majorité civile, enfermement scolaire, etc... C'est, on le voit bien, un véritable travail d'Hercule et le CUARH, même allié au GRED ou à la Coordination permanente lycéenne, ne saurait y suffire. Seule une situation révolutionnaire peut mettre à l'ordre du jour de tels chambardements des superstructures de la société capitaliste.

C'est pour ces raisons que la LCR, tout en étant évidemment d'accord pour débattre et pour remettre en cause le statut de l'enfance, estime comme il y a un an qu'il faut se situer comme mot d'ordre de campagne à entreprendre, aujourd'hui et maintenant, dans la perspective d'un abaissement de l'âge de la majorité sexuelle la lutte pour l'application complète et sans réserve de la loi du 4 août 1982, qui fixe

la majorité sexuelle à 15 ans, doit comporter des actions :

- pour obtenir le droit d'expression et d'information à partir de 15 ans dans les lycées, les LEP, exigence qui part de l'aspiration des jeunes eux-mêmes. Le mouvement gai doit pouvoir s'exprimer, donner son avis sur le contenu des manuels scolaires, etc...

- l'abrogation de toutes les dispositions légales restrictives qui, en réalité reprennent d'une main aux jeunes ce qu'on leur a accordé de l'autre main : révision du Code pénal, et notamment suppression de la notion de détournement de mineurs, de l'incitation de mineur à la débauche au-dessus de la majorité sexuelle.

- abaissement de l'âge de la majorité sexuelle, qui devrait être en France aligné sur la législation étrangère la plus avancée.

**Sur le droit à l'union libre,** avec extension aux couples gais de ce qui est accordé aux concubins hétérosexuels, les propositions formulées par la LCR sont également minoritaires. Le débat doit se poursuivre, d'autant plus que les arguments avancés en contre ne sont guère convaincants.

Ce n'est évidemment pas au mouvement homosexuel de contribuer à valoriser ou dévaloriser la vie de couple. Mais la position adoptée actuellement par beaucoup revient à privilégier le jeune célibataire, aux liaisons éphémères et multiples. Il faut réclamer la disparition des discriminations légales sur le mode de vie, sans pour autant opter pour les normes dominantes sur la famille : pas de discriminations entre personnes homo et hétéro, entre couple homo et couple hétéro, entre famille hétéro et communauté homo.

Or, si les célibataires ont des problèmes spécifiques, depuis les difficultés ou l'insécurité des rencontres jusqu'au mode de calcul de l'impôt en passant par la spoliation des primes natalistes et familialistes, les couples ont aussi des problèmes spécifiques : rapprochement des conjoints, droit de visite dans les prisons, couverture réciproque par la Sécurité Sociale, achats en commun et héritages, etc...

Mais les lois ne sont pas tout. Les contraintes économiques et sociales, accentuées par la crise, sont autrement plus fortes que les lois pour modeler les modes de vie des homos et hétéros. Et, si le «come out» peut induire un mode de vie spécifique dans la jeunesse des grandes villes, on voit souvent prévaloir un repliement sur la vie de couple comme la moins mauvaise manière de survivre.

Dire que, pour supprimer une discrimination dont chacun s'accorde à reconnaître l'existence, il faut supprimer les facilités accordées aux couples hétéros, ressemble assez fidèlement à la proposition parlementaire de Jean Foyer, qui voulait relever à 18 ans l'âge de la majorité hétérosexuelle ! Croit-on que c'est sur de tels mots d'ordre que va s'engager une campagne de masse, avec des partenaires et alliés solides ? Prétendre qu'une campagne sur l'union libre privilégie le vécu de couple par rapport à d'autres modes de vie est à peu près aussi inepte qu'affirmer

qu'une campagne contre la police des jardins de Chirac érige sur un piédestal une norme de drague nocturne particulière ! Et arguer du fait que les homos ne s'intéressent pas plus à l'union libre qu'à leur première culotte, c'est ignorer les conditions de vie de la majorité, et plus encore des lesbiennes que des pédés, qui ne fréquentent jamais les boîtes ou jardins, que l'on ne voit pas aujourd'hui dans le mouvement.

Mais au-delà du débat d'idées sur la question, rien n'interdit de mener quelques actions exemplaires et de les discuter : démarches auprès de la SNCF pour l'attribution de cartes couples, auprès des offices de HLM, des compagnies d'assurances pour que le conjoint soit couvert par l'assurance responsabilité civile, auprès de mairies pour demander des certificats de concubinage, etc...

Pour ce qui concerne l'accès aux institutions et la reconnaissance par les pouvoirs publics, après que l'occasion d'une campagne sur l'audio-visuel ait été ratée, les occasions n'ont pas disparu pour autant. Elles seront soit ponctuelles, comme la forte, rapide et impétueuse mobilisation réussie par «Fréquence-gaie», en plein cœur du mois de Juillet, pour l'obtention de son habilitation, soit plus durables, comme ce sera probablement le cas pour l'obtention de subventions, de locaux, de moyens d'existence : ce sont là des batailles de longue haleine, qui ont été engagées dans quelques cas, mais vis-à-vis desquelles la plupart des groupes ou journaux gais restent aujourd'hui méfiants, craignant de voir aliénée leur indépendance ou préférant l'amateurisme à la «professionnalisation».

On l'a vu, exemple significatif, qu'il serait possible de multiplier par cent, à l'Université d'été homosexuelle de Marseille en 1981, quand «Gai-pied» joua les effarouchés sur le thème «des subventions ? Que nenni ! Car que deviendrions-nous le jour où le robinet sera tari ?». Même si devait s'arrêter une attribution, qui n'a pas commencé et demeurerait très limitée, de matériel de bureau, de machines ou de photocomposeuses, ce qu'il est possible d'obtenir est toujours bon à prendre et est un acquis définitif.

Le mouvement gai est loin d'avoir su profiter de toutes les occasions offertes depuis un an. Peut-être est-ce parce qu'il est partout animé par la génération des années 70, horrifiée dans sa radicalité par l'idée même de demandes de subventions, qui auraient été de toute manière refusées ? Ou bien parce que les données de la nouvelle situation politique n'ont pas été analysées dans toutes leurs conséquences ?

Cette timidité en matière de subventions est un symptôme intéressant, car il relève d'une attitude bien plus générale : si, autre exemple, la campagne audiovisuelle décidée par le CUARH n'a pas été menée, peut-être est-ce pour les mêmes raisons : crainte de ne pas aboutir ? D'une victoire trop cher payée en compromissions ? En tout cas, l'exigence de voir les gai(e)s représentés au Conseil national de l'audio-visuel n'a pas été avancée et la simple et anodine demande d'une tribune



libre du CUARH à FR3 a été faite du bout des lèvres, par l'envoi d'une lettre laissée sans lendemain, comme pour se donner bonne conscience.

Il faut rompre avec de telles attitudes timorées. Accéder aux radios libres, c'est bien, créer par ses propres forces des lieux associatifs ou des journaux gais, c'est nécessaire, mais se hisser jusqu'aux medias officiels, c'est mieux, ajouter à ses forces propres le soutien de subventions publiques, c'est se renforcer.

Risque-t-on, au bout de cette route-là de se faire intégrer/récupérer par un appareil d'Etat-PS boulimique ? Poser la question, c'est y répondre : qui peut croire que le PS et le PC au pouvoir veulent s'attacher au pied un pareil boulet ? Qui peut penser que l'heure des notables gais poussant leur pion sur la scène politique a sonné ? Qui imagine que le flot des mannes publiques sera tel qu'il engloutira l'autonomie du mouvement ? La réalité est à l'exact opposé d'un tel roman à l'eau de rose : le temps qu'il a fallu pour que le Parlement abroge la loi anti-homo sans même que le gouvernement investisse son autorité est l'indice de ce que les batailles à venir seront mille fois plus dures, que PC et PS vont se trouver déchirés entre leurs engagements et leur credo égalitaire et l'idéologie bourgeoise, et donc hétérocrate, qui les structure ; les subventions et la reconnaissance institutionnelle, s'ils existent au terme d'une haute lutte, resteront chichement mesurés, et dans cette lutte le mouvement gai aura acquis force et autorité qui lui permettront d'exister et de se développer de manière autonome.

Les gais, dans cette démarche, sont loin de mendier une aumône ou de vendre leurs voix dans un sombre troc électoral : ils ne font que réclamer leur dû. «L'homosexualité ne doit entraîner sous aucune forme ni inégalités ni discriminations», promettait F. Mitterrand par la plume de Bérégozov, son porte-parole d'alors, en mars 1981. Il faut être des jusqu'aboutistes de cette déclaration. Tant que subsisteront des inégalités et des discrimina-

tions, le gouvernement présidé par Mitterrand sera l'obligé du mouvement gai ; parce que ce dernier remplit des fonctions multiples, depuis la lutte contre la répression jusqu'à l'aide sociale en passant par la création culturelle et la structuration sous forme associative et militante d'un milieu social, et que ces fonctions vont dans le sens que déclare vouloir favoriser le gouvernement, il faut le prendre au mot.

L'extension des lois anti-racistes à l'orientation sexuelle devient la priorité des priorités de l'automne. L'homophobie et les discriminations hétérocrates fleurissent comme jamais dans la France de l'après 10 mai. A ne compter que les cas qui ont donné lieu à des actions ou des mobilisations ayant percé au plan national, on relève des problèmes rencontrés dans l'emploi (à Rouen), le logement (à Rouen et Dijon), la garde des enfants (à Lyon et Nantes), la répression policière et le fichage (Lille, Paris, etc...), les appels à la haine d'une certaine presse (Paris-Match, Minute...), etc., etc...

On sait bien qu'une loi ne pourra à elle seule changer cet état de fait et le triste bilan de la non-application des lois anti-racistes et anti-sexistes est là pour le prouver. Mais une loi qui interdirait de telles discriminations, un tel racisme anti-homo serait un point d'appui pour les mobilisations du mouvement.

F. Mitterrand s'est engagé, dans sa déclaration anti-discriminatoire, à aller dans ce sens. Cette revendication doit devenir la principale aujourd'hui pour le CUARH, puisqu'elle arrivait juste après l'abrogation de la loi anti-homo dans la lettre ouverte aux candidats à la présidentielle en 1981.

## NON AU RACISME ANTI-HOMOSEXUEL



- extension des lois anti-racistes à l'orientation sexuelle
- abrogation de la loi anti-homosexuelle

CUARH

Or, il est possible de gagner sur ce point et de gagner maintenant.

Le Ministère des Droits de la Femme prépare en effet une loi anti-sexiste, contre les discriminations des femmes au travail. Elle doit être discutée au Parlement cet automne, ou au printemps prochain. C'est l'occasion en or, la seule qui se présentera

dans toute la législature, pour poser devant l'Assemblée Nationale la question des discriminations des gais au travail, dans le logement, par rapport à leurs enfants, par voie de presse, etc... C'est le moment ou jamais de lancer une grande campagne nationale, dans le style de ce qui a été fait de plus puissant jusqu'ici, en mobilisant en profondeur le milieu gai, en recherchant des alliés en tout premier lieu parmi les femmes, qui vont être concernées au premier chef par ce débat parlementaire, et parmi les organisations ouvrières et démocratiques.

Il y a trois ans, le CUARH a su recueillir 15.000 signatures contre les interdictions professionnelles des gais : aujourd'hui ce sont 100.000 signatures qu'il doit être possible de collecter pour exiger l'extinction des lois anti-racistes. Le 4 Avril 1981, 22 organisations nationales soutenaient

la marche organisée pour les droits et libertés des gais; il faut aujourd'hui que ces 22 organisations prennent position et que soit discutée avec elles et le mouvement des femmes l'organisation d'une nouvelle marche nationale le jour du vote de la loi à l'Assemblée Nationale. Pour cela, il faut dès maintenant démarrer très fort la campagne, surtout si le vote doit intervenir à l'automne (mais ce n'est pas le cas le plus probable) : tracts, affiches, articles et conférences de presse, contacts auprès des personnalités, organisations, parlementaires, création de collectifs unitaires de campagne, etc... doivent fleurir partout. C'est à cette condition qu'un mot d'ordre revendicatif très haut placé, qui ferait de la législation française une des plus progressistes du monde, peut être arraché.



Où va-t-on ? Telle est la question que l'on peut poser après une telle liste d'axes de campagne. Qu'est-ce qui différencie les propositions d'une organisation révolutionnaire d'un simple programme démocratique conséquent, égalitaire et anti-raciste ? Notre réponse est double : d'abord ce n'est pas le programme qui différencie les révolutionnaires, mais l'action. «*Un pas en avant des masses vaut mieux que mille programmes*», disait Marx. Le développement et la croissance du mouvement gai sont l'essentiel et c'est pourquoi les campagnes de revendications occupent une telle place, et c'est encore pourquoi il faut les mener sur des thèmes qui permettent de mobiliser au-delà des petites avant-gardes radicalisées de gais, donc sur des thèmes démocratiques. Mais si rien ne se fait sans marcher, la direction dans laquelle on va n'est pas indifférente. Et c'est vrai qu'un démocrate conséquent jusqu'au bout de ses ongles, un jusqu'aboutiste de l'anti-racisme formuleraient des propositions voisines de celles qui viennent d'être avancées. Et c'est vrai que la LCR se présente comme une organisation férue d'égalité et de libertés pour les gai(e)s.

Car un simple programme de démocratie et d'égalité pour les gais n'est pas intégrable par la société bourgeoise, qui a besoin pour se reproduire du maintien de

la famille hétérocrate et phalocrate, en un mot patriarcale, et qu'un programme anti-raciste conséquent attaque ce bastion de l'ordre bourgeois. Le PS et le PC, bien qu'écartelés entre les idéaux égalitaires issus de la tradition socialiste (sinon révolutionnaire française) et leur volonté de ne pas heurter de front cette société qu'ils ne se proposent pas de chambouler, ne sont pas capables d'aller jusqu'au bout de l'égalité et des libertés pour les gais : tel est notre pronostic; face aux attaques de la droite, face aux menaces qui planeront sur la famille bourgeoise à laquelle ils sont infiniment attachés, ils reculeront, ils ne pourront pas être des anti-racistes conséquents.

## LES LIEUX ASSOCIATIFS GAIS

Ils sont un axe décisif de la construction du mouvement gai. Forme d'organisation souple, polyvalente, associative, ils tiennent, là où ils ont commencé à être construits, les promesses escomptées : leur impact est tel qu'ils sont devenus des organisations de masse, ayant franchi un pas

qualitatif par rapport aux GLH; ils sont mixtes; ils sont liés aux campagnes revendicatives, aux activités militantes et au CUARH; ils sont une forme d'organisation en compétition avec le secteur marchand, proposent une structuration associative et non commerciale du monde homosexuel.

Leur caractère de masse n'est pas une figure de rhétorique politique : leur audience et leur image dans le milieu ne sont plus celles de petits groupes d'avant-garde, politisés jusqu'à la moëlle épinière et activistes. Ils sont fréquentés par un pourcentage significatif des homosexuels des villes où ils existent. Le développement de ces lieux posera donc dans l'avenir tous les problèmes classiques du travail de masse : articulation propagande et agitation, travail d'avant-garde et travail de masse, politique unitaire avec les autres composantes politiques, construction d'un courant lutte de classe, etc...

Bien entendu, ce passage au stade d'organisation de masse présente tous les avantages et inconvénients habituels en la matière : le come out en est facilité, des initiatives militantes (ou culturelles) plus puissantes peuvent être organisées, une politisation de masse devient possible, dans le sens d'une meilleure connaissance et d'une adhésion aux revendications et campagnes du mouvement. En même temps, il y a une baisse globale du niveau de conscience de l'adhérent moyen, résultat d'un élargissement à de nouvelles couches jusque-là non sensibilisées, il y a des tendances intégrationnistes, une volonté de jouir de la vie plutôt que d'y militer qui peuvent chercher à tenir le haut du pavé. C'est la rançon du succès.

Loin de s'opposer, au nom d'un pseudo-purisme politique à cette transgression, la LCR fera tout pour la favoriser : il faut que les lieux associatifs deviennent des pôles de référence pour le milieu gai comparables à ce qu'étaient pour la classe ouvrière les Bourses du travail au début du siècle ou le mouvement des Auberges de jeunesse (à la construction duquel les trotskystes ont d'ailleurs largement contribué) pour la jeunesse d'après la Libération. Il faut comprendre en effet que c'est sur la base d'un mouvement large et massif qu'il sera possible de convaincre une frange plus politisée de participer activement aux actions politiques du mouvement, et en son sein, à certains d'adhérer au trotskysme.

C'est pourquoi il faut gagner la bataille qui fera des lieux associatifs gais un phénomène social ayant acquis son plein épanouissement. Pour cela, ces lieux doivent être unitaires et ouverts à toutes les composantes du mouvement homo sans exclusive. L'objectif principal est d'en faire des lieux où puisse venir l'homosexuel moyen, quelles que soient ses opinions ou son mode de vie; il faut pour cela rendre ceux des services attendus qui sont estimés légitimes et qui relèvent de la vie associative : librairie, aide sociale, vie culturelle, animations et loisirs, rencontres par exemple. La dimension militante doit toujours être présente, mais sûrement pas omni-présente. La taille et la surface économique des lieux mérite d'être raisonnée, de ma-

nière à ce que la gestion et l'équilibre budgétaire ne deviennent pas la préoccupation essentielle, tout en évitant le style négligé, habituel de certains locaux d'organisations politiques ou syndicales. Evidemment ces lieux gagnent à être mixtes, en organisant la non-mixité nécessaire des femmes (par des salles ou des soirées non-mixtes).

Une bataille est nécessaire vis-à-vis des pouvoirs publics pour qu'ils donnent à ces lieux les moyens de fonctionner. La création de la FLAG (Fédération Nationale des Lieux Associatifs Gais) est positive, en particulier pour cet objectif.

## LES ETATS GÉNÉRAUX DE L'HOMOSEXUALITÉ

«Cours, camarade, le vieux monde est derrière toi !», pourraient dire les gais des années 80 aux ghlens des seventies. Face aux bouleversements du mode de vie, au come out qui tend à se généraliser dans les grandes villes, à l'émergence impétueuse d'un secteur marchand, de journaux, revues, medias gais, bref un mouvement social en plein essor, il faut en effet courir pour ne pas subir, avec quelques années de retard, le sort d'Arcadie. Pour le mouvement lesbien, c'est bien pire encore : il risque de se retrouver hors jeu avant même d'avoir pris le départ.

Les Etats Généraux de l'homosexualité sont un relais décisif dans cette course. Plus même : ils sont indispensables et urgents. Mais, pour qu'ils puissent réussir, il faut aussi qu'ils répondent à des besoins, qu'ils aient des enjeux, que l'on présente les conclusions concrètes qui pourraient en résulter.

Comme le disent les dialecticiens savants (et ceux qui croient l'être), un saut qualitatif peut se produire dans une double direction : la transcendance du mouvement gai par le développement de formes d'organisation nouvelles, et son insertion dans la société, en particulier dans le mouvement ouvrier, ainsi qu'auprès des pouvoirs publics.

**Le développement des formes d'organisation nouvelles** : il est probable que l'ère des GLH (qui n'aura duré guère plus d'un lustre) est révolue; en témoigne le choix de la plupart des groupes nouveaux de s'appeler autrement, mais surtout le changement du type d'activités et d'intervention, l'importance des campagnes démocratiques, la création de nouvelles formes d'organisation avec les lieux associatifs, les retombées inévitables de la disparition d'Arcadie. Qui va prendre la succession des GLH ? Quelles seront les conséquences au plan national, par exemple sur le CUARH ? C'est évidemment un des débats clés des futurs Etats Généraux.

La LCR l'aborde de manière pragmatique : il n'y a pas de formes d'organisation privilégiées du mouvement gai, comme le sont les structures d'entreprise pour le mouvement ouvrier ou le mouvement des femmes. Car, si ceux-ci s'enracinent dans l'exploitation capitaliste, donc dans le lieu où se nouent les rapports

de production, celui-là ne relève que des superstructures de la société. Il n'y a donc aucune raison théorique pour privilégier des formes d'organisation des gais qui épouseraient le monde du travail. Dès lors il faut rester empirique, partir de «ce qui marche» et le développer, à la condition de ne pas perdre de vue ce qui constitue l'objectif stratégique pour une organisation révolutionnaire : l'alliance anti-capitaliste autour de la classe ouvrière, des couches ou catégories sociales exploitées ou opprimées.

Nous devons en effet nous poser aujourd'hui d'une manière plus aiguë le problème de l'alliance anti-capitaliste autour de la classe ouvrière et par là même quel type de regroupement (lieux associatifs, groupes de villes ou d'arrondissements, groupes d'entreprises...) et quel type de campagne sont plus à même d'ancrer le mouvement homosexuel au sein du mouvement ouvrier.



C'est à partir d'une telle approche pragmatique que la LCR a débattu de la question de la mixité, pour conclure qu'il fallait développer aussi bien les groupes de lesbiennes que ceux qui sont mixtes, ou les commissions de lesbiennes au sein des groupes femmes, ou les commissions non mixtes au sein des groupes mixtes. Et c'est en fonction de la situation concrète, des voies forcément diversifiées de la prise de conscience, qu'il faudra privilégier ici une structure et là une autre. Mais pragmatisme n'égale pas laxisme ou éclectisme : car dans toutes ces situations, il découle des objectifs stratégiques qu'il faut articuler un moment, ou un lieu, ou une structure non mixte liée au mouvement des femmes, et des actions, ou des réunions, ou des instances mixtes, liées au mouvement ouvrier. Une fois ces bornes posées, on peut critiquer aussi bien les idéologies «radicales», celles qui, dans leur anti-féminisme, interdiraient toute

forme de non mixité, ou bien celles qui, petites bourgeoises ou réactionnaires, rejetteraient par principe toute alliance avec le mouvement ouvrier.

Cette même démarche doit servir de guide aujourd'hui pour aborder les problèmes nouveaux de l'après 10 mai des gais. Elle conduit à suggérer que les formes d'organisation permanentes et autonomes des gais qui pourraient être débattues lors des Etats généraux pourraient être les suivantes :

– **Les lieux associatifs.** C'est par excellence la forme d'organisation «qui marche» à une échelle significative aujourd'hui. Les Etats généraux pourraient donner une impulsion à la création de nouveaux lieux.

– **Des groupes militants d'action,** luttant contre la répression et l'oppression. Leur domaine d'activité est immense : flics, loubards, fichage, garde des enfants, emploi et logement. Mais aussi démarches auprès des medias, des institutions (école en particulier) pour lutter contre le racisme et les préjugés anti-homos.

– **Des groupes liés au mode de vie ou préférences sexuelles :** GRED, sado-maso, travestis, transexuels, cuirs, gays du troisième âge, etc... De tels groupes ont pour fonction évidente d'organiser la défense de leur mode particulier d'oppression.

– **Des groupes d'action sociale,** d'aide et d'information, à l'image de ce qui existe ou est en projet : SOS-Homo, petites annonces de rencontre, etc...

Ces différentes formes d'organisation ne sont nullement en compétition les unes avec les autres. Toutes méritent d'être développées dès lors qu'elles se lient aux campagnes et actions du mouvement et recherchent l'alliance avec les organisations de la classe ouvrière.

Toute pourraient recevoir une impulsion décisive pour leur construction à travers des Etats généraux où des milliers de gai(e)s, sinon des dizaines de milliers pourraient aller, un week-end ou une semaine durant, de stand à stand, de la FLAG (Fédération Nationale des Lieux Associatifs Gais) au GRED (Groupe de Recherche pour une Enfance Différente), du CUARH au club cuir de Marseille, du Groupe de lesbiennes de Nantes à «Présences» (les successeurs d'Arcadie); ils y pourraient discuter, s'informer auprès de ceux qui les intéressent ou les concernent, rentrer dans les actions; ils pourraient se regrouper par régions, pour donner naissance à des groupes dans ce qui est encore un désert français parsemé de trop rares oasis, alors qu'une eau est prête à jaillir et à donner la vie dans toutes les régions pour peu que les énergies puissent se rencontrer, s'organiser : quelle meilleure occasion pour cela que des Etats généraux organisés à une échelle de masse, préparant de futures assises régionales là où celles-ci n'ont pu précéder le moment de centralisation nationale ?

L'un de ces niveaux mérite une réflexion plus approfondie, à cause de son importance décisive et de ses difficultés à exister aujourd'hui : les groupes centrés sur l'action militante. La plupart sont aujourd'hui en crise plus ou moins latente; quelques-uns parviennent à mener des

campagnes locales contre la répression, mais la plupart ne vivent qu'au rythme des pulsations des grandes campagnes nationales, c'est-à-dire une vie qui tient quelque peu du sommeil léthargique puisque les campagnes ne sont plus ce qu'elles ont été. C'est évidemment sur les axes revendicatifs plus que sur les formes d'organisation que doit porter la réflexion du thérapeute. Mais les structures ne sont cependant pas la cinquième roue du char de l'intendance, qui ne pourrait alors jamais suivre : elles nécessitent aussi une réflexion spécifique. Comment structurer et faire fonctionner ces groupes militants ?

Certains existent à un niveau géographique (villes, auparavant arrondissements parisiens), d'autres sur un milieu socio-professionnel, d'autres sur des bases confessionnelles, de sexe (groupes de lesbiennes), etc... Cette diversité est inévitable et nécessaire. On pourrait penser qu'une organisation prolétarienne précéderait de privilégier des groupes de travailleurs ou d'ouvriers. Bien sûr, la LCR ne peut que se féliciter de l'existence de groupes de gais des PTT, de la SNCF et, a fortiori, de la métallurgie, s'il en existait. Ses militants sont —ou seraient— les plus actifs pour les construire. Mais ce serait une vision sectaire et instrumentaliste des choses que de vouloir plaquer sur l'ensemble du mouvement gai des formes d'organisation que la nature idéologique de l'oppression rend inadaptées.

A Paris, plusieurs groupes existent (COPARH, RHIF, CCL, Gai-PTT, MIEL, «Partages», «Présences», etc...), mais n'organisent au total qu'une petite fraction des gais prêts à militer. Un sectarisme outrancier traverse la capitale et gouverne les rapports entre la plupart de ces groupes. Le «politisme» qui règne au détriment de la vie associative, conviviale ou festive rebute et repousse vers les bars et boîtes commerciales nombre de gai(e)s. Si le développement de lieu(x) associatif(s) et la claire distinction entre ce qui relève du CUARH national et du COPARH parisien sont des facteurs de clarification nécessaires, ils ne suffisent pas à régler la question des groupes militants. Il faut certes probablement d'abord lever ces deux préalables : tant que le COPARH ne



vivra qu'en se substituant à un fonctionnement national trop distendu du CUARH et tant qu'il n'y aura pas un ou plusieurs lieux associatifs à Paris, il ne sera pas possible de définir la place et le fonctionnement des groupes militants. Mais tout de suite après, il faut que cette dernière question devienne prioritaire, pour pouvoir être résolue au plus tard lors des élections municipales. Un groupe militant, s'il veut fonctionner démocratiquement, intégrer correctement chacun de ses membres, doit rester de taille humaine : au-delà de deux ou trois dizaines de personnes, on sait bien qu'il est impossible de combattre le pouvoir de la parole de quelques-uns, de faire des réunions autre chose qu'un parlement ou une chambre d'enregistrement. L'éclatement des groupes devient une nécessité dès un certain seuil de développement.

Faute d'être planifié et organisé, il se produit alors dans les pires conditions : scissions ou départs individuels ou de petits groupes introduisent l'auto-régulation nécessaire, comme lorsqu'un essaim de guêpes grossit trop. Mais cette auto-limitation ressemble par trop à une automutilation du mouvement !

Que l'éclatement se produise sur des bases géographiques (arrondissements), socio-professionnelles (PTT, SNCF, santé,

etc...), de préférence sexuelle (sado-maso), de loisirs (gais montagnards), confessionnelle, raciale (gais du Tiers-monde) ou de sexe, elle est de toute manière nécessaire et inévitable et gagnera par conséquent à être acceptée, et organisée. La taille de l'agglomération parisienne, qui regroupe peut-être le tiers des homos français (mais une proportion infiniment moindre de ceux qui sont organisés en mouvement), amènera à une grande diversité des groupes, de leur nature, de leurs fonctions. Si on l'accepte, le sectarisme, les exclusives pourraient être mises au ban du mouvement parisien, permettre alors un développement de l'ensemble des groupes dès lors qu'aucun n'a plus de volonté hégémonique, qu'une démarche unitaire de tous serait acceptée : ce ne serait pas un des moindres succès des Etats généraux que de parvenir à un tel résultat, après avoir nettoiyé les écuries d'Augias parisiennes !

Mais, s'il fallait s'étendre longuement sur les questions de structuration, après avoir parlé précédemment des axes revendicatifs, le tour des problèmes des groupes militants n'en est pas pour autant achevé. Une série d'acquis de la période de GLH et Groupes de lesbiennes ne doit pas être sabordée, qu'il faut donc rappeler d'une phrase ici :

- importance de la dimension «groupe de conscience», discussions sur le vécu;
- lien indissoluble entre politique et quotidien et conséquences sur le fonctionnement associatif et convivial des groupes, en plus de la dimension militante;
- nécessité de réflexions et de débats théoriques, historiques, idéologiques, sur l'oppression homosexuelle;

sans s'y étendre plus ici, nous considérons que ceci est acquis et accepté par tous.

Outre les problèmes liés à la structuration et à la préparation de la transcrossance organisationnelle du mouvement homo, un deuxième axe central pourrait vertébrer les Etats généraux : une meilleure insertion dans la société, en particulier dans le mouvement ouvrier, et auprès des pouvoirs publics.

Des avancées considérables ont eu lieu en la matière depuis trois ans : soutien de la plupart des organisations ouvrières aux



grandes initiatives des gais, débats avec leurs directions, participation du mouvement gai aux actions anti-racistes (avec surtout Corpernic), liens tissés avec le Planning Familial et le mouvement des femmes, attitude positive du gouvernement, qui a pris des mesures en concertation avec les organisations gais (le CUARH a été reçu dans une demi-douzaine de Ministères).

Cela a permis un début d'évolution de la société : l'homophobie doit se faire moins arrogante, la permissivité commence à se répandre, les débats graveleux tenus sous le sombre manteau des années cinquante font place à des positions au grand jour plus équilibrées, dont les medias doivent se faire l'écho. En retour, cette ouverture, ce désenclavement favorisent évidemment le come out et le développement du mouvement.

Et la spirale qui s'enclanche ainsi peut faire reculer l'oppression, bouger les mentalités, ébranler la bi-millénaire statut de la morale judéo-chrétienne.

C'est ce mouvement que des Etats généraux de l'homosexualité peuvent accélérer. Il sera probablement possible d'y approfondir le débat avec des organisations syndicales, politiques, démocratiques, féministes, qui ne pourront se récuser compte-tenu du contexte d'aujourd'hui et de leurs prises de position d'hier. Il faut alors tenter d'aller au-delà du simple communiqué de presse de soutien pour passer au stade du travail en commun, travail en direction non plus des seuls Etats-majors, mais aussi de la base de ces organisations.

Par exemple, n'est-il pas concevable de travailler sérieusement, plusieurs jours durant si nécessaire, avec les syndicats d'enseignants sur l'hétérocratie quotidienne de l'école et des manuels scolaires? Et d'agir avec eux, tant en direction du Ministère de l'Education nationale que dans celle des centaines de milliers d'enseignants qui les écoutent ?

N'est-il pas possible de réunir, avec le mouvement gai et celui des femmes, des scientifiques, des historiens, des sociologues, etc... pour mener une réflexion théorique sur le patriarcat, source de leurs deux oppressions ? Et là aussi de voir ce qui pourrait être fait ensemble ?

Ne peut-on mettre sur pied un atelier organisé avec les syndicats ouvriers où l'on pourrait mettre à nu l'homophobie des ateliers de la métallurgie, du textile, de la chimie ?

Le MRAP, la Ligue des droits de l'homme, ne seraient-ils pas intéressés par l'analyse du racisme anti-homo, de ses manifestations les plus révoltantes comme les hommes au triangle rose des camps nazis, et par une campagne commune pour réhabiliter ses victimes, et faire en sorte que cela ne puisse plus être à l'avenir ?

Il faut résolument répondre oui à ces questions : en 1979, Arcadie seule avait déjà pu avancer un peu dans plusieurs de ces directions. En 1983, l'ensemble des composantes du mouvement gai réunies dans une initiative de très grande envergure doivent pouvoir faire dix fois, cent fois mieux.

Enfin, les Etats généraux doivent permettre de s'adresser au gouvernement, et de poursuivre avec lui un dialogue sur la base d'un rapport de force élargi. Si les différentes composantes du mouvement homo ont dès maintenant son oreille, sont relues et entendues, et leurs revendications partiellement satisfaites, la pesanteur d'une démarche commune et unitaire fera pencher plus encore le plateau de la balance.

Utopie que de croire en un œcuménisme gai, rassemblé autour d'un programme commun ? Oui, si l'ambition était celle-là. Mais il est possible d'organiser la pluralité, en respectant la diversité. Par exemple, en distinguant les exigences portées par tous de celles qui ne sont reprises que par une partie des composantes.

Dans la première catégorie pourrait rentrer la demande d'extension des lois, anti-racistes et anti-sexistes, celle de moyens de fonctionnement pour les lieux associatifs, la reconnaissance institutionnelle du mouvement gai, le droit à l'insémination artificielle, au transexualisme, la non-discrimination en matière d'adoption, la destruction des fichiers, peut-être (si un consensus se réalisait) l'abolition de la notion de majorité sexuelle, etc. Et en codicille de ce memorandum seraient jointes les diverses propositions qui ne recueilleraient pas l'accord unanime, de la non-discrimination des couples homos vivant en union libre (en espérant que d'ici là l'évolution des débats permettra de ranger ce mot d'ordre dans la catégorie précédente), jusqu'à l'abaissement à 13 ans de l'âge de la majorité sexuelle (idem), en passant par l'attribution d'émissions ou tribunes régulières à la télévision, ou bien l'introduction de cours sur l'homosexualité dans le cadre de l'initiation sexuelle pratiquée dans les lycées. Bien entendu seul le débat permettra de déterminer comment il convient de classer chaque problème.

On voit qu'après l'abolition de la loi anti-homo la liste des problèmes immédiats en suspens est presque interminable, et qu'il est d'autant plus urgent de demander au gouvernement et au Parlement d'en débattre que bien du temps a déjà été perdu.

Les Etats généraux pourraient donc se conclure par la remise aux pouvoirs

publics d'un document de synthèse, par la désignation d'une Commission ou d'un groupe le plus unitaire et le plus représentatif possible, chargé, dans la foulée de la réunion, de le négocier, et par le lancement de nouvelles campagnes de mobilisation pour appuyer ces revendications.

La question est de savoir comment peut répondre le gouvernement à une telle démarche reste ouverte, mais n'est en aucun cas un préalable pour commencer à marcher. La LCR, pour sa part, estime que le P.S. et le P.C. resteront prisonniers d'une double contradiction qui les empêchera d'adopter une attitude positive, sauf si la pression des gais, des féministes et d'une fraction importante de la classe ouvrière ne les oblige à avancer contre leur gré : la plaquette «*lutttes homosexuelles : quelles perspectives ?*» développe cette contradiction sociale (l'offensive du mouvement gai et la contre-offensive de la droite) et la contradiction idéologique (entre l'idéologie égalitariste et l'attachement à la famille bourgeoise).

Une interpellation des pouvoirs publics, un dialogue renforcé avec les partenaires sociaux, un débat nécessaire sur l'avenir du mouvement gai dans un monde en pleins chambardements : autant de raisons pour ne point différer les Etats-généraux, pour réunir ce congrès tant attendu des homosexualités.

Un congrès ? Oui, dans la mesure où il peut donner une impulsion décisive pour le développement du mouvement gai français, en mettant le mouvement organisé à l'heure du mouvement social, en permettant au «*come out*» de nourrir les groupes et de renouveler profondément le panorama. Mais de véritables Etats généraux doivent aussi être une fête, un grand moment culturel et créatif : ces dimensions sont partie prenante du mouvement social qui se développe, elles s'imbriquent inextricablement dans la vie des groupes, des lieux, des médias, elles sont, à leur manière et avec leurs méthodes, des actes militants. Elles ont donc toute leur place dans les Etats généraux ; d'autant plus qu'elles peuvent contribuer puissamment à leur réussite, en intéressant et en attirant des milliers de personnes qui risqueraient d'être rebutées par l'aspect austère d'un strict congrès des homosexualités.



# Luttes homosexuelles : Quelles perspectives ?

Extraits de la plaquette «Luttes homosexuelles : quelles perspectives ?», éditée par la C.N.H. de la L.C.R., septembre 1981.

## quelles échéances politiques ?

Les élections de Mai-Juin : une victoire sans précédent qui ouvre une nouvelle situation politique.

Jamais les partis ouvriers n'avaient obtenu un tel succès électoral. Avec la défaite de la droite gaulliste et giscardienne installée au pouvoir depuis 23 ans, c'est une pers-

pective tout à fait nouvelle qui est tracée aux luttes de classe en France.

Le sens des scrutins de mai et juin est limpide : en votant contre la droite, les

travailleurs ont voté contre le chômage, la vie chère, les atteintes aux libertés. En donnant une majorité au PC et au PS, ils ont voté pour le changement.

Le PS et le PC sont au gouvernement pour gérer la crise économique et pour maintenir une alliance avec la droite.

La plupart des grands pays capitalistes resteront, dans les prochaines années installés dans la crise

Dans cette situation le PS

et le PC sont face à un choix : soit s'engager résolument dans des mesures anti-capitalistes, en tablant sur la mobilisation des travailleurs, soit composer avec la bourgeoisie pour

imposer une austérité de gauche", sinistre symétrique de l'austérité de droite de Giscard-Barre. Nous pensons qu'ils ont choisi, et certains indices commencent à le montrer

Les luttes de classe conduisent vers des affrontements centraux, dans la perspective d'une crise révolutionnaire.

Un noeud de contradictions explosives caractérise dont la situation sociale en France : avec la Pologne, l'Amérique centrale, le contexte international est à l'intensification des luttes de classe ; la classe ouvrière française est forte des acquis et des luttes qui l'ont aguerrie depuis 68 ; les partis ouvriers ont une majorité sans précédent ; la crise économique est profonde, et de longue durée. Cette con-

jonction de facteurs (auxquels d'autres encore s'ajoutent : crise des institutions de la V<sup>e</sup> République,...) permet aujourd'hui de tracer la perspective d'un affrontement central entre la bourgeoisie et le prolétariat.

C'est cet horizon politique général qui doit servir de guide pour analyser et discu-

ter des perspectives du mouvement homosexuel : les homos ne sont pas en dehors du champ des luttes de classe, les changements politiques et sociaux les concernent directement (comme on le voit avec l'exemple des conséquences du 10 mai). C'est pourquoi il fallait ce détour par l'analyse de la situation politique d'ensemble pour pouvoir tracer les perspectives des luttes homos.

# les socialistes et les homos

Le PS, le PC et avec eux le gouvernement vont être coincés dans une double contradiction.

La plus importante est de nature sociale : d'un côté les gai(e)s vont attendre puis exiger fermement que le nouveau pouvoir leur permette de vivre librement, sans répression ni discriminations ; ils vont se mobiliser et revendiquer, mettre en pratique les libertés qu'on leur promet. D'un autre côté les homophobes vont, sous la houlette de la bourgeoisie, crier au loup, à l'anarchie des mœurs, à la corruption de l'enfance.

Le PS sait bien, en Fran-

ce, que s'il va trop loin dans les mesures libérales envers les homos, il prend le risque de déclencher un tel processus. Mais si rien ne se passe, l'espoir trompé des gai(e)s peut se traduire par une radicalisation, un mouvement social qui s'opposera au pouvoir en place. Telle est la contradiction fondamentale à laquelle va se heurter le gouvernement Mitterrand-Mauroy.

Elle se double d'une autre, d'ordre idéologique, entre ses principes égalitaires, libéraux, humanistes, qui devraient le conduire à une libéralisation "à la suédoise", mais qui est contradictoire avec l'idéologie bourgeoise, fa-

milialiste, de "protection" de l'enfance dont il est imbibé.

Le PC et le PS peuvent-ils sortir de ces contradictions ? Il n'y a qu'une voie : celle qui consiste à rompre avec les croisés de la morale bourgeoise, à faire taire les Foyer et à mener une campagne résolue et ferme auprès des travailleurs, de leurs organisations syndicales et politiques pour qu'ils reprennent en charge la lutte contre l'oppression des gai(e)s. Mais le gouvernement ne veut pas s'engager sur cette voie. Le PS et le PCF ne rompent pas avec la bourgeoisie, pas plus sur le terrain des mœurs que dans le domaine économique.

## quelle méthode ?

Comment formuler alors les axes revendicatifs ?

Dans la démarche revendicative trois niveaux complémentaires doivent être associés :

- le maintien d'une approche "en défense des homos contre la répression" qui peut don-

nementales (arrêt du fichage, des contrôles dans le ghetto, etc., pour que la loi interdise les discriminations. Le mouvement homosexuel ne doit pas apparaître comme un inconditionnel de ce gouvernement, affichant une confiance béate, se transformer en une officine de soutien à la social-démocratie. Nous savons que la répression ne disparaîtra pas, et qu'une lutte pied à pied reste nécessaire.

- Le maintien d'une démarche "revendicative" qui s'adresse aux pouvoirs publics pour exiger d'eux des mesures non plus défensives, mais offensives : mesures contre l'image dévalorisée présentée par les médias, mesures pour que la jeunesse puisse vivre librement sa sexualité, etc. Il ne s'agit pas simplement de s'emparer d'espaces de liberté concédés dans les marges des institutions officielles de l'Etat, mais d'exiger que ces institutions nous fassent une place. Quelques exemples : à propos de l'information sur l'homosexualité, ne pas se satisfaire de conquérir un droit de parole dans les radios libres, mais demander un temps d'antenne à la télé et à la radio officielles. A propos de l'image que donnent les manuels scolaires de l'homose-

xualité ne pas se contenter de proner un boy-cott des manuels les plus réactionnaires, ou de diffuser des plaquettes de contre-information, mais exiger une réforme des manuels scolaires à laquelle les groupes homos soient associés. Ne pas se contenter de créer des centres gais, des lieux, mais négocier pour qu'ils soient reconnus, subventionnés. Sur tous ces terrains il y a donc des revendications à formuler, des campagnes à engager, en constituant un rapport de force face aux pouvoirs publics.

- Le début de mise en oeuvre effective de libertés nouvelles, le début d'exercice des droits qui nous ont été promis. Il ne suffit pas de revendiquer un accès aux médias, une réforme des manuels scolaires, des subventions pour ouvrir des lieux : il faut commencer à mettre en pratique toutes ces choses, sans donner l'illusion que cela permet de faire l'économie de la démarche revendicative vis-à-vis du pouvoir, mais pour à la fois appuyer cette démarche (regardez : on commence déjà...) et montrer aux gai(e)s ce qui est possible, en leur donnant l'envie d'aller plus loin, et donc de s'adresser au gouvernement pour que les obstacles soient levés.

ner lieu à campagnes autour de cas individuels de répression, autour de problèmes collectifs (agressions...), pour l'application des décisions gouver-



# quels axes revendicatifs ?

Le maintien d'axes défensifs, contre la répression, est nécessaire.

L'extention des lois anti-racistes de 1975 et 1972 est demandée par le CUARH. Une telle mesure aurait une portée symbolique importante dans une société profondément homophobe, et elle serait un encouragement pour inciter les gai(e)s à lutter contre les mille discriminations dont ils sont les victimes. L'assimilation à une forme de racisme de la népression, des brimades, des agressions qu'ils subissent permettrait d'opérer la jonction avec d'autres luttes anti-racistes. On ne peut donc que

soutenir la demande des groupes gais d'extention des lois anti-racistes à l'orientation sexuelle.

Mais il faut immédiatement souligner les ambiguïtés que porte en elle cette demande. Les illusions "légalistes" qui peuvent en découler doivent être combattues. Ces lois, qui sont censées s'opposer au sexisme, n'empêchent pas que les femmes sont les premières licenciées (56% des chômeurs sont des femmes, alors qu'elles ne représentent que 36%

de la population active), qu'elles sont très souvent battues, violées. Quelle confiance accorder à de pareilles lois quand elles restent ainsi inappliquées ? Et qui oserait prétendre que le racisme anti-immigrés, l'anti-sémitisme, aient régressé depuis les lois de 1972 et 1975 ? Ce serait donc une grave erreur que de trop miser sur la loi pour combattre des préjugés anti-homos qui sont au moins aussi ancrés dans la tête de la majorité de la population que le racisme ou le sexisme.

Pour le droit institutionnel d'expression et de défense des homos.

Les groupes gais doivent exiger d'être présents dans toutes les institutions sociales d'où il est possible de lutter contre le racisme, les préjugés, l'image dépréciée qui est encore donnée par ces institutions à propos de l'homosexualité.

Des dizaines de revendications concrètes peuvent être formulées qu'il n'est pas possible d'énumérer exhaustivement ici. Mais plusieurs points sont particulièrement importants :

- l'accès aux médias, et en particulier à la télévision. Les groupes gais doivent disposer d'un temps d'antenne dont ils disposeront librement, comme cela existe dans certains pays (Hollande, Québec). D'autre part ils doivent faire partie des organes qui discutent ou contrôlent les programmes, afin qu'ils puissent lutter contre l'ostracisme anti-gais qui prévaut à la télévision en matière culturelle, informative,...

- l'attribution de subventions et de locaux dans les villes. Une organisation comme le Mouvement Français pour le Planning Familial a obtenu, sous le régime précédent des subventions, car elle remplissait une fonction sociale jugée nécessaire en matière d'avortement et de contraception, d'é-

ducation sur la sexualité. Bien sûr ce n'était qu'une aumône, mais cela indique une voie de recherche : les groupes homos remplissent eux aussi des fonctions sociales utiles en permettant aux homos de se retrouver, de rompre avec l'isolement, la solitude, en luttant contre la répression et l'oppression des homosexuels et des lesbiennes. Il faut que les pouvoirs publics reconnaissent ces fonctions remplies par les groupes gais : les municipalités doivent donner des salles et locaux, les Conseils généraux et régionaux des subventions, le ministère de la Solidarité nationale des subventions et des postes rémunérés.

Le droit pour les groupes gais de se porter partie civile fait partie des moyens nécessaires pour assurer en justice la défense des personnes réprimées et la lutte contre l'homophobie. Le "Projet socialiste" prévoit que "Les associations de défense des droits des femmes pourront se porter partie civile en cas de discriminations et la loi sanctionnera les injustices dont elles sont l'objet" : cette possibilité concerne aussi les gai(e)s.

- diverses commissions ou instances de réflexion vont se mettre en place pour préparer des réformes : enseignement,

statut des appelés à l'armée, etc. Les groupes gais ont leur mot à dire sur l'ensemble des questions qui vont être abordées là. Par exemple pour combattre le sexisme le "Projet socialiste" dit que "le rôle des hommes et des femmes sont appris dès la petite enfance et, dès l'enseignement primaire, les préjugés fondés sur le sexe sont diffusés. Une révision systématique du matériel pédagogique doit permettre de combattre l'image du père qui a une activité rémunérée à l'extérieur et lit son journal en rentrant alors que la mère se cantonne dans les travaux ménagers ; de même convient-il de revoir dans les médias les rôles affectés aux hommes et aux femmes dans la publicité, les programmes de télévision, etc." On serait tenté d'applaudir si cette révision systématique n'avait pour résultat de diffuser des préjugés hétérosexistes, dès la petite enfance et dès l'enseignement primaire. Il faut dire aussi dans cette révision systématique, que le couple ce n'est pas forcément papa-maman, que deux femmes ou deux hommes peuvent vivre ensemble, et qu'ils ont le droit d'élever des enfants ! Qui d'autre que les groupes gais peut extirper les normes hétérosexualisantes à l'école ? A l'armée ? Etc. Leur participation à qualité à tous les organismes où seront abordés des problèmes les concernant doit donc être exigée.

La famille conjugale telle qu'elle est institutionnalisée par le mariage remplit de multiples fonctions. Elle est un refuge contre les agressions du monde capitaliste, un lieu où, malgré les barbellés qui l'entourent, peut s'épanouir l'affectivité et la solidarité interpersonnelle ; elle est aussi un des maillons de la reproduction de la force de travail et de l'idéologie bourgeoise et, en ce sens, la société capitaliste a tout intérêt à ce que soient prises des mesures familialistes pour assurer sa défense ; elle est également le moyen de l'enfermement de la femme, et du message hétérosexiste des enfants. Sa complexité est telle qu'il n'est pas facile de trier le bon grain de l'ivraie.

Personne ne peut s'opposer à ce que deux personnes qui souhaitent vivre ensemble puis-

sent avoir des emplois à proximité, élever conjointement des enfants ( si ces derniers sont d'accord ), acheter des biens ensemble, etc. Et pourtant nous ne sommes pas d'accord avec l'octroi de primes natalistes, d'avantages particuliers dont jouissent les couples mariés ( par exemple les facilités qu'ont les couples de fonctionnaires pour obtenir des mutations dans les régions méridionales ensoleillées, le mariage leur donnant des "points" en plus par rapport aux célibataires ). Nous ne sommes pas non plus d'accord avec la notion d'héritage en tant qu'elle permet la transmission des moyens de production d'une génération à l'autre au sein de la bourgeoisie.

Il faut, sur toutes ces questions, poursuivre l'élaboration sur la famille.

Mais cette réflexion de nature idéologique ne doit pas être un préalable, et donc un obstacle, pour que soit entreprise dans l'immédiat une campagne sur le droit, pour qui le veut, de vivre en union libre. Des couples hétérosexuels peuvent bénéficier de certaines facilités sous le régime du concubinage : il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas de même pour les couples homosexuels. Le droit au rapprochement professionnel, le droit de louer ou d'acheter ensemble un logement, la garde conjointe des enfants, la possibilité de prendre des vacances en même temps, le droit de visite dans les prisons, la couverture par la Sécurité sociale, la possibilité pour le survivant de conserver les biens de consommation du conjoint décédé, etc. : autant de points qui ne font que concrétiser la reconnaissance de la liaison homo.

#### Pour un abaissement de l'âge de la majorité sexuelle.

Stratégiquement nous sommes pour l'abolition de toute notion de majorité sexuelle, en liaison avec le dépérissement du statut actuel de l'enfance. Mais nous n'en faisons pas pour autant un mot d'ordre agitateur immédiat.

Nous luttons pour que les enfants aient les moyens de se déterminer librement, et en particulier d'exercer et de contrôler librement leur sexualité. Cela se traduit par des exigences : information sur la contraception et l'avortement, sur la sexualité avec des conférences dans les lycées données par des groupes femme, le Planning familial, les groupes gais..., liberté sexuelle, contraceptifs libres, aide médicale gratuite, droit à l'avortement libre et gratuit pour les mineures, droit de quitter sa famille, ... Au delà cela implique une autonomie financière et matérielle supérieure des enfants : allocations d'étude, maisons de jeunes et d'enfants gérées par eux, etc.

C'est dans le cadre de victoires remportées dans ces domaines qu'il sera possible de gagner dans le même temps sur le plan de l'abaissement de l'âge de la majorité sexuelle, puis sur celui de la suppression de cette notion.

En choisissant cet angle d'attaque on peut utiliser les propositions du projet socialiste pour la France des années 80, en exigeant qu'elles soient mises en application : " dans la famille, le droit pour les jeunes d'être eux-mêmes comporte : la possibilité de recours du jeune face à une décision le concernant (orientation scolaire ou professionnelle, mode de vie ...) ; la démocratisation et le développement des foyers d'accueil pour les jeunes en conflit avec leur famille ; la construction de F1 et F2 à loyers modérés ; des facilités de location d'appartements pour les jeunes ( location collective, caution des collectivités territoriales ...) ; l'extension de la modernisation et la démocratisation du réseau d'auberges de jeunesse ; le libre

droit à la contraception et la suppression de l'autorisation parentale en matière d'interruption volontaire de grossesse pour les mineures, un développement considérable de l'éducation sexuelle à l'école et la révision des attitudes systématiquement répressives concernant la sexualité des mineurs. " Même s'il s'agit de vœux pieux, les dirigeants socialistes ne pourront éviter le débat sur leurs propres propositions. On est là sur un terrain où le débat peut avancer.

L'angle d'attaque qu'il faut choisir implique que ce n'est pas au mouvement homosexuel seul de mener l'offensive : ce n'est que dans la mesure où il saura se battre avec des organisations de jeunes, discuter avec le mouvement des femmes, les organisations familiales qu'il sera possible d'avancer simultanément sur tous les terrains. La recherche de partenaires sociaux, la volonté de ne pas se couper d'eux, est en ce domaine plus importante encore que dans d'autres.



Lisez « Rouge »  
hebdomadaire

en vente  
dans les kiosques

LES CAHIERS  
DU FEMINISME  
12 francs



Brochure L.C.R. :

# LE DROIT D'ÊTRE HOMOSEXUEL — LESBIENNE

## SOMMAIRE

Introduction .....	p. 3
Chapitre I : les homosexuel(le)s victimes d'une répression multiforme .....	p. 5
Chapitre II : être homosexuels, et vivre... ..	p. 17
Chapitre III : à la recherche des sources de l'oppression .....	p. 29
Chapitre IV : ce que disent les organisations ouvrières en France .....	p. 47
Chapitre V : petite histoire des années folles .....	p. 59
Chapitre VI : la pédophilie : partir des intérêts de l'enfant .....	p. 67
Conclusion .....	p. 73
Annexes .....	p. 77

Résolution du bureau politique de la LCR.  
Résolution de la commission nationale homosexuelle de la LCR.

Communiqués récents du BP de la LCR.

Index des articles de *Rouge*.

Bibliographie.

Liste des groupes homosexuels.

**INPRECOR**  
INTERCONTINENTAL PRESS

Abonnement - 1 an - 25 numéros

POUR TOUTS PAYS : 189 francs français  
PAR AVION : Europe, 220 ff ; Amérique, Afrique, Asie, 270 ff (ou respectivement  
70 dollars US, 75 dollars canadiens)  
Afrique du Nord : 225 ff ; Moyen-Orient : 225 ff  
PLI FERME : France, 300 ff ; 350 ff  
PLI FERME PAR AVION : nous écrire

NOM : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Pays : .....

